



Fiche de présentation de l'indicateur

Indice des Prix d'Achat des Moyens de Production Agricole pour la filière lait de chèvre (source : SSP, traitements IDELE)

L'interprofession (ou l'ITA) s'engage à le mettre à jour si nécessaire à l'occasion de chaque publication trimestrielle.

1) Présentation de l'indicateur

Interprofession/filière : **ANICAP**

Production agricole concernée : **lait de chèvre**

Indicateur retenu (coût de production, prix de revient, indice de..., etc.) : **Indice des Prix d'Achat des Moyens de Production Agricole pour la filière lait de chèvre.**

Fréquence de calcul et de publication : **trimestrielle**

Modalités de mise en œuvre dans le cadre d'Egalim : **indice intégré dans le tableau de bord des indicateurs de conjoncture de la filière caprine diffusé par l'ANICAP et qui sert de référence dans la mise en œuvre de la contractualisation**

Entité chargée de son élaboration (si ITA) : **Institut de l'Élevage (Idele)**

Lien internet « primaire » de publication : **<https://idele.fr/services/outils/ipampa>**

2) Source des données

*La pondération actuelle des charges de l'IPAMPA Lait de chèvre est basée sur l'analyse des charges de l'ensemble des **ateliers caprins** livreurs de lait du RICA en 2015 **et non plus de l'ensemble des charges des exploitations caprines les plus spécialisées comme auparavant.** En 2015, un échantillon de 52 exploitations y compris diversifiées (notamment avec des cultures de vente et/ou de la viande bovine) représentant 1 679 exploitations situées sur l'ensemble du territoire français (hors Corse) a été utilisé en lieu et place de l'échantillon d'exploitations caprines utilisées jusqu'en 2010.*

Cette pondération est complétée par une pondération plus fine du poste alimentation achetée (tourteaux achetés en l'état, aliments composés...) à partir des exploitations du dispositif « **Inosys Réseaux d'élevage** ».

3) Méthode de calcul

Part de la valeur fixe : **pas de part fixe**

Référence initiale de coût ayant servi à fonder l'indice : **année 2015 (voir ci-dessus)**

Quatre sources principales sont mobilisées au cours d'une campagne mensuelle de production d'indices (liste non exhaustive) :

- les données du service de la prospective et de l'évaluation (SSP) du Ministère de l'Agriculture : résultats de l'enquête sur l'observation des prix des consommations intermédiaires (enquête PCIA : 3036 séries et 248 entreprises) pour l'essentiel
- les indices de prix à la production dans l'industrie et les services et les Index bâtiment, travaux publics et divers réalisés par l'Insee et utilisés pour indexer les biens d'investissements (matériels, bâtiments, ...) suivis dans le cadre de l'IPAMPA
- les indices de prix à la consommation pour le suivi des évolutions des prix de l'énergie (carburants et électricité notamment : tarif sur le tarif bleu – ménages),
- le site du ministère de la Transition écologique et solidaire pour le prix mensuel du fioul domestique (<http://www.prix-carburants.developpement-durable.gouv.fr/>)

Postes variables d'indexation retenus avec la part de chacun :

IPAMPA Lait de Chèvre 2015 %

Panier de charges	
Aliments achetés	38%
Produits vétérinaires et services	3%
Engrais et amendements	2%
Semences	1%
Produits de protection cultures	1%
Energie et lubrifiants	5%
Fournitures	3%
Entretien du matériel	3%
Entretien des bâtiments	1%
Frais généraux	6%
Sous total : Biens et services de consommations courantes	62%
Matériels et installations	8%
Bâtiments	6%
Sous total : Biens d'investissement	14%
Charges indicées dans l'IPAMPA Lait de Chèvre	76%
Charges non indicées dans l'IPAMPA Lait de Chèvre	24%

Pour en savoir plus : <https://idele.fr/detail-article/visualisez-lindice-ipampa-sur-idelefr>